



La paix sociale a un prix...

Le Flash Actu de la Direction diffusé le 23 novembre dernier mérite un petit tour de piste de la part de l'Intersyndicale.

Nous nous sommes livrés à cet exercice car il nous semblait important de donner à l'ensemble des PNC Air France, un éclairage permettant de supprimer les ombres portées par une communication qui ne nous plaît pas.

Elle laisse supposer que la Direction reste ouverte à tout ce qui pourrait faire plaisir au PNC et qui émanerait des différents syndicats. Elle joue sur la différence des demandes afin de faire son marché à moindre coût...

Le PNC d'Air France a mis cinq jours de grève sur la table afin que la Direction se rappelle comment retirer les bouchons restés coincés dans ses oreilles pendant des années.

À l'heure où la compagnie diffuse, urbi et orbi, les excellents résultats financiers du troisième trimestre ; message sacré largement relayé par les médias, nos demandes sont plus que jamais légitimes.

L'Intersyndicale ne se laissera pas submerger par le syndrome de Stockholm en considérant les contraintes de l'employeur comme étant plus importantes que celles subies quotidiennement par les PNC.

L'exercice de la négociation porte sur une valorisation significative de nos rémunérations, assortie d'une réduction notable des contraintes que les PNC subissent depuis trop longtemps.

L'Intersyndicale ne se laissera pas d'avantage gagner par le délire existentiel consistant à signer un accord, fût-il mauvais, pour faire illusion.

La Direction	Décompte de l'activité	L'Intersyndicale
<p><i>Dans tous les cas, un nouveau décompte de l'activité sera mis en œuvre pour prendre en compte, en plus de l'activité vol :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les activités sol, - les réserves non déclenchées, - le temps de service de vol. <p><i>Ce nouveau système de décompte induira mécaniquement un déclenchement plus rapide des heures supplémentaires.</i></p> <p><i>De même, les heures de nuit feront, d'une manière ou d'une autre, l'objet d'un calcul individuel qui aura donc un effet individualisé sur la rémunération.</i></p> <p><i>De plus, même si le Tribunal a donné raison à la compagnie, il sera proposé de prendre en compte le visa US dans le décompte de l'activité</i></p>		<p style="text-align: center;">NOS REVENDICATIONS</p> <p>Contrairement à la Direction, ce sont 4 heures créditées par jour d'immo dans tous les cas que nous revendiquons.</p> <p>Majoration de 50% des heures de nuit.</p> <p>Visa US, nous faisons appel du jugement et continuons de demander une immo créditée 4 heures.</p>
Métier Chef de Cabine Principal/Chef de Cabine :		
<p><i>Il a été acté de revaloriser l'ensemble des métiers Chefs de Cabine long et moyen courrier et Chefs de Cabine Principaux en réformant et redéfinissant le rôle managérial de chacun, et la part prise dans le service à bord, avec pour objectif de donner toute sa place au management de proximité dans ses différents rôles : de sécurité, de service au client et de relais entre le PNC et l'entreprise.</i></p> <p><i>Le volet rémunération (primes CCP et CC long et moyen courrier) sera traité dans ce cadre.</i></p> <p><i>Cette réforme, qui fera partie du projet PNC, traitera également de la formation, de la sélection, des outils mis à disposition des CC/CCP et de l'ensemble de la filière managériale (chapitre H compris).</i></p>		<p>Nous prenons acte du souhait de l'entreprise de revaloriser la fonction maîtrise, nous serons vigilants sur la définition du rôle managérial et du projet PNC.</p> <p>L'Intersyndicale constate la prise en compte de sa demande :</p> <p>Création d'une prime Chef de Cabine Long Courrier, revalorisation des primes Chef de Cabine MC & CC et Chef de Cabine Principal existantes.</p> <p>L'ensemble de ces primes devra être d'un niveau significatif et intégré au salaire.</p>
Utilisation et organisation de l'activité :		
<p><i>Le nouvel accord permettra les expérimentations suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bourse d'échange de rotations long courrier, - Système de préférence planning « escale préférentielle long courrier » et « découcher préférentiel moyen courrier », - Rotations province Marseille (en fonction du nombre de volontaires), - Alternative de rythme de travail selon volontariat : alternance périodes longues d'activité/repos longs ou alternance périodes courtes d'activité/repos courts <p><i>Ainsi que les mises en œuvre suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Compte Epargne Temps, - Amélioration du traitement des TTA en cas de promotion, - Temps partiel au mois (selon des règles à définir), - Un fractionnement supplémentaire pour les congés, <p><i>Enfin, une réflexion sera menée sur les contraintes liées aux « noyaux durs ».</i></p>		<p style="text-align: center;">Long Courrier</p> <p>L'Intersyndicale prend acte de la création d'une bourse d'échange de rotations ainsi que la mise en place d'un principe d'escale préférentielle.</p> <p style="text-align: center;">Moyen Courrier</p> <p>L'Intersyndicale considère que le découcher préférentiel ne doit et ne peut pas se subsister au DDA vol. L'Intersyndicale est favorable à la création de rotations province au départ de MRS sur volontariat, sans pénaliser les PNC franciliens.</p> <p>L'Intersyndicale est ouverte au Compte Epargne Temps qui doit être alimenté en temps et/ou argent et abondé par l'entreprise.</p> <p>L'Intersyndicale demande que la promotion permette de garder le rythme de temps de Temps Alterné tout en conservant une équité pour l'ensemble du PNC.</p> <p>Nous revendiquons la suppression des quotas. Temps partiel, si le principe est acquis, les discussions n'ont pas réellement débutés, en tous état de cause nous nous opposerons aux embauches à temps partiel.</p> <p>Congés, nous demandons que le fractionnement soit porté à 7 avec un minimum de 4 jours.</p> <p>Nous sommes pour la suppression des noyaux durs sur les vols désidératés.</p>
Protection sociale – prévention – sécurité au travail, formation :		

Poursuite des travaux :

Deux points d'étape sont programmés avec la Direction Générale les 30 novembre et 14 décembre.

Par ailleurs, l'audit social confié à la société ALTEDIA, est désormais lancé et débute par des entretiens avec des cadres PNC, les syndicats et 20 groupes de PNC.

A l'issue de cette première phase, un questionnaire vous sera envoyé à domicile par ALTEDIA vous permettant ainsi de vous exprimer directement.

Les résultats de cet audit alimenteront les réflexions pendant et après les négociations pour nourrir un Projet PNC qui donnera une vision de l'avenir du métier, de sa place dans l'entreprise, des relations avec les autres acteurs de la compagnie.

L'Intersyndicale sera extrêmement vigilante aux conclusions de l'audit.

Cette idée d'audit peut paraître louable, cependant ne perdons pas de vue que c'est la Direction qui paie !!!

Comment imaginer que les résultats communiqués ne puissent pas être orientés.

Cet audit pourra alors devenir un merveilleux outil de propagande afin de démontrer que le seul souhait des PNC, c'est de la reconnaissance, à coût ZERO pour l'entreprise.

L'Intersyndicale ne s'endort pas en cours de négociation gentiment bercée par le chant des sirènes de la Direction.

L'Intersyndicale estime qu'il y a loin encore de la coupe aux lèvres et que des avancées significatives restent à produire.

L'entreprise fait des bénéfices historiques

La paix sociale a un prix et pas des moindres...

www.ispnaf.com